

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 MAI 2017**

**Délibération**  
n° 2017.05. 42.B

**Installation de  
capteurs solaires  
souples pour le  
préchauffage des  
bassins extérieurs de  
Nautilus : demande de  
subventions**

**LE ONZE MAI DEUX MILLE DIX SEPT à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 mai 2017**

**Secrétaire de séance** : Jacky BOUCHAUD

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

Jeanne FILLOUX, Michel GERMANEAU

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2017****DELIBERATION  
N° 2017.05. 42.B**

TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Rapporteur : Monsieur REVEREAULT**INSTALLATION DE CAPTEURS SOLAIRES SOUPLES POUR LE PRÉCHAUFFAGE DES BASSINS EXTÉRIEURS DE NAUTILIS : DEMANDE DE SUBVENTIONS**

GrandAngoulême a été labellisé Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, le 5 mai 2015. GrandAngoulême est soutenu par l'ADEME et la Région pour la mise en place du plan d'action TEPOS.

Fortement engagé dans la transition énergétique, GrandAngoulême a sollicité le Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) pour la réalisation d'une étude de faisabilité solaire thermique sur le centre aquatique « Nautilus ».

L'étude a montré que le recours à l'énergie solaire thermique pour le préchauffage de l'eau des bassins extérieurs de Nautilus permettrait de réduire significativement les impacts environnementaux et les coûts de fonctionnement.

L'installation d'un système de capteurs solaires (moquette solaire) apparait comme le plus adapté aux spécificités des bassins extérieurs. Ce système, couplé avec la mise en place d'une couverture isotherme sur mesure, permettra une réduction de 78 % des consommations dédiées au chauffage des bassins extérieurs et évitera le rejet de 47 tonnes de CO2 par an.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération serait :

Dépenses	Montant en € HT	Recette	Montant en €	%
Travaux	57 560,00	ADEME/Région (FREE)	19 340,00	30,0%
Prestations intellectuelles	6 907,00	Union Européenne (FEDER)	32 233,00	50,0%
		Autofinancement	12 894,00	20,0%
<b>TOTAL</b>	<b>64 467,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>64 467,00</b>	

.../...

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel et la réalisation de cette opération.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, Monsieur Jean REVEREAULT en sa qualité de Vice-président en charge de la transition écologique et énergétique, ou Monsieur Gérard DEZIER, en sa qualité de Vice-président en charge des équipements sportifs, à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès de l'État, de l'ADEME et la Région.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, Monsieur Jean REVEREAULT en sa qualité de Vice-président en charge de la transition écologique et énergétique, ou Monsieur Gérard DEZIER, en sa qualité de Vice-président en charge des équipements sportifs, à signer tous les documents afférents à ce projet.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  16 mai 2017	<b><u>Affiché le :</u></b>  16 mai 2017